

Qu'est-ce que le RASED ?

Le réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté constitue un dispositif-ressource complémentaire pour permettre aux équipes pédagogiques de répondre à la variété des besoins de leurs élèves (différenciation, PPRE, PAP, ...)

Quelles sont ses missions ?

Prévention

Elle consiste en un ensemble de démarches qui visent à éviter l'apparition d'une difficulté, son installation, ou son amplification.

Aide et accompagnement

Elle a pour objectif de favoriser la conquête d'acquisitions qui n'ont pu être faites dans les activités ordinaires d'enseignement, de reconstruire des représentations, des connaissances.

Pôle ressource

Il a pour objectif de conseiller et d'aider à la mise en place de dispositifs d'aide au sein de la classe.

Quelles aides ?

Aide à dominante pédagogique :

« maître ESADP* »

Suivi psychologique :

Psychologue de l'Education Nationale

Pourquoi ?

L'aide à apporter à l'élève en difficulté relève prioritairement du maître de la classe et de l'équipe du cycle.

Si les difficultés persistent, ils peuvent demander l'intervention du RASED, **après avoir pris contact avec les parents.**

Les parents peuvent demander directement un rendez-vous à l'Antenne RASED du secteur de leur Ecole.

Toutes les difficultés ne sont pas du ressort du RASED ; une consultation extérieure peut être proposée.

Afin de permettre à l'enfant de tirer parti de l'aide spécialisée, la participation de la famille et celle de l'enseignant sont indispensables.

Comment ?

En contactant directement l'Antenne RASED du secteur de leur école ou/et par la fiche de Liaison Ecole-RASED de Gouvieux

Pôle ressource de la circonscription de Gouvieux

Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté

Secteurs du RASED

Gouvieux :

Psychologue : Agnès Morel (07.88.81.13.78)

ESADP* : Amina Didier (03.44.57.52.13)

St Leu d'Esserent :

contacter le directeur/la directrice de l'école de votre enfant.

Psychologue : Eric Aveillan

Neuilly en Thelle : 03.44.26.23.11

Psychologue : Julie Bouchet

ESADP* : Christelle Doroz

Mouy : 03.44.26.27.97

Psychologue : Pascale Maligne

ESADP* : Anne-Sophie Lis

* Enseignant(e) Spécialisé(e) à Dominante Pédagogique



Enseignant(e)s Spécialisé(e)s à Dominante Pédagogique «ESADP »

Enseignants chargés de l'aide à dominante pédagogique

S'adressent aux élèves ayant des difficultés au niveau des stratégies d'apprentissages.

Objectifs :

Aider à la prise de conscience et à la maîtrise des méthodes et des techniques de travail qui conduisent à la réussite, à la stabilisation des acquisitions et à leur transférabilité.

Missions :

Agir directement sur les apprentissages en utilisant une pédagogie et des médiations appropriées aux difficultés rencontrées.

Conditions de l'aide spécialisée :

Un local dans l'école.

Une étude ciblée des difficultés des élèves avec l'équipe pédagogique lors des réunions de concertation, une indication posée en réunion de synthèse.

Des informations aux parents.



Les psychologues

Interviennent à tous les niveaux de la scolarité maternelle et élémentaire.

Objectifs :

Analyser les difficultés de l'enfant.

Proposer des formes d'aides adaptées.

Favoriser leur mise en œuvre.

Evaluer les changements.

Favoriser des liaisons régulières au sein de l'équipe.

Missions :

Il est un médiateur entre enfants, parents et enseignants, il analyse les interactions pour améliorer la communication.

Il pratique des examens cliniques et psychométriques après rencontre et autorisation des familles.

Il assure un suivi psychologique : entretiens avec les enfants, les parents.

Conditions de l'examen psychologique :

Un local dans l'école.

L'autorisation parentale écrite.

L'adhésion des parents à la démarche d'aide.